

Mobilité 2021 des personnels de direction – Fiche de profil de poste Rep+

POSTE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT

Rectorat de l'académie de la Guadeloupe
Parc d'activités la Providence ZAC de Dothémare – BP 480
97183 LES ABYMES Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : Chef d'établissement

Type et nom de l'établissement : Collège Jean JAURES

Catégorie financière : 2

Type de logement : F4

Implantation géographique

Adresse : Rue J. JAURES

Commune : BAILLIF

Code postal : 97123

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

Nombre d'élèves : 277

Environnement : Rural

Spécificités internes : Etablissement très ouvert sur son environnement ; très axé sur les projets liés au patrimoine.

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur : www.college-de-baillif.com ;

APAE

Compétences attendues

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements Rep+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Avoir une bonne maîtrise dans le montage de projets pour rechercher des financements complémentaires dans le cadre de la politique de la ville et d'autres partenaires.

I- Pilotage de l'établissement, notamment l'aspect management ;

- Construire un projet de réseau, en cohérence avec le projet d'établissement, sur des grandes priorités, en renforçant les liens avec les écoles primaires
- Dynamiser le conseil pédagogique et les instances internes afin de mettre en place une gestion efficiente des moyens mis à disposition
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques pour améliorer les résultats des élèves notamment en renforçant le suivi individuel des élèves à travers une véritable différenciation pédagogique au sein de la classe;
- Impulser un travail sur l'évaluation positive (évaluation par compétence, gestion de l'erreur). Afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques.

II- Politique pédagogique et éducative, notamment la mise en œuvre des réformes, la réussite, la prévention de la violence et le climat scolaire ;

- Faciliter la mise en œuvre du dispositif devoirs faits
- Améliorer les résultats au brevet des collèges et notamment les résultats aux épreuves écrites
- Développer l'ambition scolaire des élèves afin d'améliorer le taux de passage des élèves en seconde générale et technologique
- Entretenir un climat scolaire serein à travers la prévention de la violence (la lutte contre le harcèlement), la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- Entretenir des liens avec les familles (en particulier les familles allophones) à travers des actions qui les aident à accompagner leurs enfants tout au long de leur scolarité.
-

Liées à la spécificité du poste :

- Etre capable de développer des partenariats forts avec les entreprises environnantes

Autres compétences :

Points particuliers concernant le poste

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - titulaire
- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
- Expérience de l'éducation prioritaire
- Disponibilité
- Autres

PROCEDURE

1. Date limite de réception des dossiers par les recteurs des académies d'origine : **16 décembre 2020**
2. Inscription des avis des recteurs des académies d'origine sur les dossiers : **du 16 décembre au 6 janvier 2021**
3. Date limite d'envoi des dossiers au recteur de l'académie de la Guadeloupe : **dès réception dès dossier (à l'adresse suivante : ce.recteur@ac-guadeloupe.fr)**
4. Entretiens avec la rectrice de l'académie de la Guadeloupe : **au plus tard le 23 février 2021**